

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 11 juin 2015

Saisie record de 136 kg d'ivoire brut à Roissy

Les douaniers de Roissy viennent de saisir 136 kg d'ivoire brut d'éléphant dans deux caisses en provenance de République Démocratique du Congo. La cargaison, déclarée comme « pièces de rechange », devait être acheminée au Vietnam.

A l'ouverture des caisses, les agents ont constaté la présence exclusive d'ivoire dissimulé sous des plaques d'aluminium. Au total, une douzaine de défenses d'éléphants de grande taille découpées en 37 tronçons ont été extraites par les douaniers.

Il s'agit de la plus importante affaire d'ivoire réalisée par la douane française depuis décembre 2006 lorsque 600 kg d'ivoire brut avaient été saisis par les agents de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED).

En Asie, le prix de l'ivoire brut au marché noir a triplé ces dernières années, passant de 500 euros le kilo à plus de 1 500 aujourd'hui.

En 2014, la douane française a saisi 234 kg d'ivoire brut et 476 articles en ivoire.

1 392 animaux vivants protégés par la convention internationale sur les espèces en danger (CITES¹) ont également été interceptés par la douane cette année.



Contacts presse :

Sébastien TIRAN, Direction Interrégionale des douanes de Roissy : 01 48 62 63 79

Nicolas BARRAUD, Service de Presse de la douane : 01 57 53 42 11

¹ *Convention on International Trade of Endangered Species, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, communément appelée « Convention de Washington »*